DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 26 septembre 2017

M. Pierre Méthé, Secrétaire par intérim de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4003-2017, Phase 2.
Cause annuelle de *Gazifère inc.* : Phase 2 – Cause tarifaire 2018.
Demande de renseignement no.2 à *Gazifère inc.* par l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*.

Monsieur le Secrétaire par intérim,

Il nous fait plaisir de déposer ci-après la demande de renseignements no. 2 à *Gazifère inc.* de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* au présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Secrétaire par intérim, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le Système de dépôt électronique de la Régie.

RÉGIE DE L'ÉNERGIE - DOSSIER R-4003-2017, PHASE 2

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 2
À *GAZIFÈRE INC.*

PAR
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (AQLPA)

A. LE PGEÉ DE GAZIFÈRE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-1

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC,** Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0170, GI-19, Document 1, page 5, Tableau 1 (Évolution des économies d'énergie prévues 2013-2018) :

Tableau 1 : Évolution des objectifs d'économies d'énergie 2013 à 2018

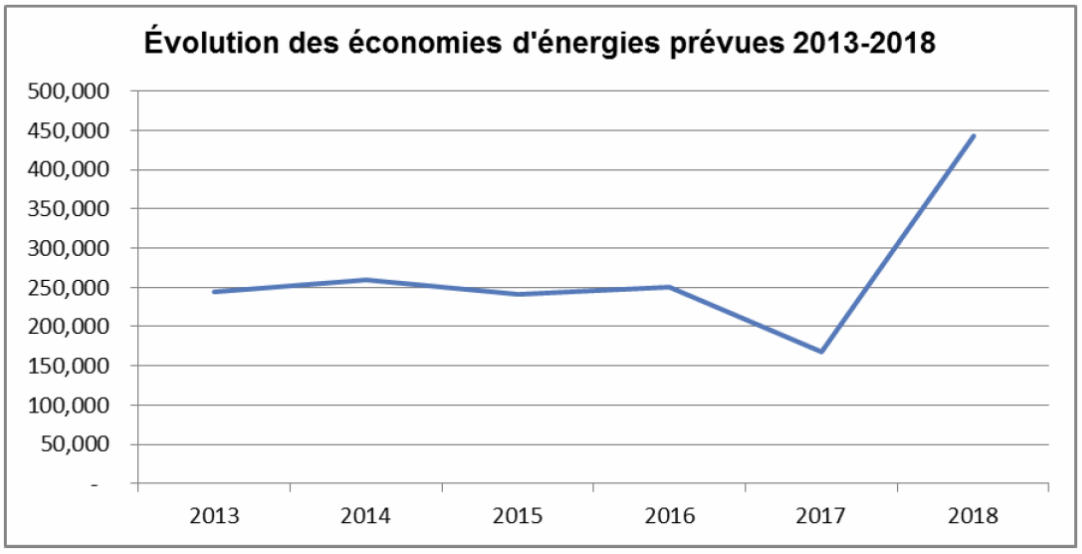

Demande(s) :

a) Veuillez ajouter au tableau 1 les économies d'énergie réelles annuelles telles que constatées aux rapports annuels, ainsi que la plus récente projection pour 2017 (en spécifiant sa valeur, le nombre de mois réels et projetés et la date de cette projection de 2017).

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-2

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0170, GI-19, Document 1, pages 8 et 9 :

> *Par souci de minimisation des participants dits « opportunistes », la Régie demande à Gazifère de revoir son processus de participation aux programmes d'efficacité énergétique afin que celui-ci soit composé au minimum de deux étapes. La première étape devant être réalisée préalablement à l'implantation de la mesure visée et la deuxième étape correspondant à l'approbation de la demande d'aide financière.*
>
> *Conséquemment, le processus de préadmission auparavant facultatif a été révisé et est devenu obligatoire pour tous les programmes d'efficacité énergétique offerts par Gazifère (à l'exception du programme **Supplément MFR** puisque seul un participant déjà admis à un programme peut bénéficier de la bonification offerte dans ce programme).*

Demande(s) :

a) Avez-vous évalué l'effet rédhibitoire possible de rendre obligatoire le processus de préadmission sur les participants éventuels non opportunistes ?

b) Si, oui quel est cet effet ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-3

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0170, GI-19, Document 1, pages 9 et 10 :

> *Consciente de l'importance de données prévisionnelles dans l'analyse et l'approbation de son offre en efficacité énergétique, Gazifère a récemment confié au Consultant un mandat de segmentation de la clientèle. Les données récoltées serviront à dresser un portrait plus précis de la clientèle commerciale de Gazifère en segmentant les 3 500 clients par secteur d'activités. Ces données seront utiles pour développer les objectifs de participation de même que pour*

sélectionner les programmes d'efficacité énergétique qui seront offerts à la clientèle dans le cadre des prochains PGEÉ.

Demande(s) :

a) En plus de segmenter les 3 500 clients commerciaux, avez-vous envisagé de prendre d'autres mesures pour améliorer votre connaissance de votre clientèle commerciale?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-4

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-4003-2017, Pièce B-0170, GI-19, Document 1, page 10 :

> *Par ailleurs, conformément aux demandes de la Régie dans la décision D-2017-028, la période de retour sur investissement (PRI) des projets admissibles au programme sera désormais analysée en deux étapes, soit avant et après subvention. Si la PRI après subvention est inférieure à 1 an, l'aide financière est ajustée pour ramener la PRI à 1 an.*

Demande(s) :

a) Comment cette nouvelle méthode diffère-t-elle de l'ancienne méthode quant à la période de retour sur l'investissement (PRI) ? Veuillez élaborer.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-5

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0170, GI-19, Document 1, page 10 :

> *Gazifère s'affaire à conclure une entente avec **TEQ** pour l'administration du deuxième volet du programme **Éconologis**.*

Demande :

a) Quand prévoyez-vous que l'entente avec TEQ sera signée?

b) Veuillez rappeler l'historique (concernant les divers programmes d'efficacité énergétique dont Éconologis) des ententes conclues au cours des années, des mandats et des transferts de responsabilité entre Gazifère inc. d'une part et d'autre part l'entité successivement désignée l'Agence de l'efficacité énergétique (AEÉ), le

Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétique (BEIE) et Transition énergétique Québec (TÉQ). Dans chaque cas, veuillez sommairement décrire en quoi consistaient ces ententes, mandats et transferts de responsabilité.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-6

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0170, GI-19, Document 1, Tableau 3, page 11 :

Tableau 3 : Comparaison des budgets du PGEÉ 2018 et du PGEÉ 2017

	2017		2018		Écart	
	$	%	$	%	$	%
Coût des programmes (aide financière)	124 718 $	38,6%	351 197 $	58,6%	226 479 $	181,6%
Autres frais		0,0%	21 400 $	3,6%	21 400 $	
Évaluation des programmes	28 000 $	8,7%	29 640 $	4,9%	1 640 $	5,9%
Budget de gestion (Tronc commun)	170 000 $	52,7%	196 861 $	32,9%	26 861 $	15,8%
Total	322 718 $	100,0%	599 098 $	100,0%	276 380 $	85,6%

Demande(s) :

a) Nous voyons du tableau 3 que l'aide financière représente, en 2017, 39% du budget du PGEÉ et celle-ci représentera 59% du budget du PGEÉ en 2018. C'est une nette amélioration. Quels sont les éléments qui supportent chez Gazifère inc. un tel optimisme ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-7

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0170, GI-19, Document 1, Tableau 5, page 14 :

Tableau 5, page 14 — Budget Autres frais

	$	%
Analyses des demandes de participation au programme Étude de faisabilité	4 200 $	20%
Analyse des demandes de participation au programme Appui aux initiatives – volet Optimisation énergétique	7 350 $	34%
Analyse des demandes de participation au programme Appui aux initiatives – volet Aide à l'implantation	8 400 $	39%
Incitatif aux installateurs – Aérothermes à condensation	500 $	2%
Incitatif aux installateurs – Unité de chauffage infrarouge	150 $	1%
Incitatif aux installateurs – Combo Hotte à débit variable et générateur d'air tempéré à condensation	800 $	4%
Total	21 400 $	100%

Demande(s) :

a) Dans le tableau 5, la part prévue des installateurs est de 1 450$ sur un total de 21 400 $. Comment le montant à être alloué aux installateurs a-t-il été déterminé ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-8

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC.,** Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0170, GI-19, Document 1, Tableau, page 17 : attribution 2018 du service des communications :

> *Le service des communications de Gazifère effectue une planification annuelle de ses activités en incluant l'efficacité énergétique au cœur de ses objectifs.*

Demande(s) :

a) Quels sont les changements apportés par le service des communications de Gazifère après avoir inclus l'efficacité énergétique au cœur de ses objectifs dans sa planification annuelle ? Veuillez élaborer d'une manière qui nous permette de comprendre et comparer ce qui se faisait avant et ce qui se ferait dorénavant.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-9

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0170, GI-19, Document 1, Tableau, page 17 : attribution 2018 du service des ventes :

> *Le service des ventes inclura l'efficacité énergétique dans ses échanges avec les entrepreneurs en construction, les installateurs et les firmes de génie-conseil.*

Demande :

a) Est-ce qu'on doit conclure qu'auparavant le service des ventes n'incluait pas l'efficacité énergétique dans ses échanges avec les entrepreneurs en construction, les installateurs et les firmes de génie-conseil ? Veuillez élaborer d'une manière qui nous permette de comprendre et comparer ce qui se faisait avant et ce qui se ferait dorénavant.

B. L'OFFRE DE PROGRAMMES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 2018 DE GAZIFÈRE (RAPPORT DU CONSULTANT DUNSKY)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-10

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0171, GI-19, Document 2, page 7 :

> *Le PGEÉ 2018 introduit une série de nouvelles mesures (voir Section 2), dont certaines ont la particularité de réduire non seulement la consommation de gaz naturel, mais également celle d'électricité et d'eau.*

Demande(s) :

a) Est-ce que l'utilisation de l'eau potable est tarifée dans la région desservie par Gazifère ? Veuillez décrire.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-11

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0171, GI-19, Document 2 Tableau 3, pages 8 :

Tableau 3 : Coûts évités par type d'usage et de client en 2018

Composante	Coûts évités de 1 m³ de gaz naturel pour Gazifère (en ¢/m³) en 2018	
	Base	Chauffage
	Résidentiel	Résidentiel
Tarif 200	17,74	23,95
SPEDE	3,64	3,64
Régie du bâtiment	0,05	0,05
Gaz Perdu	0,19	0,19
MERNF	0,10	0,10
Total	**21,71**	**27,92**

Demande(s) :

a) Quels seraient les coûts évités selon l'ancienne méthode?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-12

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0171, GI-19, Document 2, Tableau 4, page 9

Tableau 4 : Tarifs prévus par type de clientèle en 2018

Composante	Portion variable de 1 m³ de gaz naturel pour Gazifère (en ¢/m³) en 2018	
	Résidentiel	Commercial
Portion variable	**42,92**	32,90
Distribution[3]	25,30	15,28
Transport	5,45	5,45
Fourniture	12,17	12,17

Demande(s) :

a) Veuillez confirmer que les tarifs prévus sont avant les taxes à la consommation.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-13

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0171, GI-19, Document 2, pages 14 et 15 :

- *Cuiseur vapeur Energy Star ;*
- *Plaque chauffante Energy Star ;*
- *Lave-vaisselle Energy-Star ;*
- *Pulvérisateur de pré-rinçage à faible débit.*

Demande(s) :

a) Quelle est la PRI associée à chacun de ces équipements de cuisine avant toute subvention ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-14

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0171, GI-19, Document 2, Encadré « Approche retenue », page 15 :

> **APPROCHE RETENUE**
>
> Pour les pulvérisateurs de pré-rinçage, une approche de type « installation directe » est préconisée :
>
> 1. Elle permet d'installer des équipements efficaces à faible coût chez les restaurants, un segment de la clientèle de Gazifère notoirement difficile à rejoindre.
> 2. Elle agit comme porte d'entrée pour promouvoir d'autres mesures offertes par Gazifère, notamment les équipements de cuisine commerciale, les chaudières, le combo hotte et générateur d'air à condensation, etc.

Demande(s) :

a) Qu'est-ce qu'une approche installation directe ? Cela s'oppose à quoi ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-15

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0171, GI-19, Document 2, Combo hotte à débit variable et générateur d'air tempéré à condensation, page 15.

Demande(s) :

a) Quelle est la PRI associée au Combo hotte à débit variable et générateur d'air tempéré à condensation avant toute subvention ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-16

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0171, GI-19, Document 2, page 21, économies associées au chauffe-eau.

Demande(s)

a) Quelle serait les économies associées à un chauffe-eau de 60 gallons ?

b) Vous utilisez aussi une durée de 8766 heures. Pour quelle raison n'utilisez-vous pas 8760 heures pour une année non-bissextile et 8784 heures pour une année bissextile ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-17

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC** : Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0171, GI-19, Document 2, Échangeur d'air avec récupération de chaleur, pages 26 et 27.

Demande(s)

a) La comparaison se fait avec un échangeur d'air sans récupération de chaleur. Ne serait-il pas aussi approprié de comparer aussi avec l'absence d'échangeur d'air? Nous sommes au secteur résidentiel, après tout.

b) Vous faites la comparaison avec la situation des degrés jours de Boston sur une base de 16°C. Ne croyez-vous pas que si vous utilisiez une base de 13°C à l'instar de Gaz Métro vous obtiendriez une hausse des gains amenés par l'échangeur d'air avec récupération de chaleur?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-18

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0171, GI-19, Document 2, Appui aux initiatives –Optimisation énergétique, page 33 :

> *Gazifère propose de rehausser le niveau d'aide financière pour le ramener au même niveau que celui proposé par Gaz Métro dans le dossier R-3987-2016.*

✓ *L'aide financière par participant a été augmentée pour encourager la participation : il est proposé qu'elle passe de 0,25 à 0,50 $/m3 de gaz naturel économisé.*

ii) **RÉGIE DE** L'ÉNERGIE, Dossier R-3987-2017, Phase 2, Pièce A-0095, Décision D-2017-094, paragraphe 368, page 105 :

> *[368] Conséquemment, pour les aides financières unitaires du programme PE208, la Régie rejette la demande de Gaz Métro quant à la hausse maximale de 0,50 $/m3 de gaz naturel économisé et autorise une aide financière unitaire de 0,30 $/m3 de gaz naturel économisé.*

Demande(s) :

a) Dans sa décision D-2017-084, la Régie de l'énergie a réduit à 0,30 $/m³ l'aide financière unitaire dans le programme PE208. Avez-vous l'intention de maintenir votre demande à ce niveau ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-19

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC** : Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0171, GI-19, Document 2, page 45 et page 48, valeur en BTU d'un mètre cube de gaz.

Demande(s) :

a) À la page 45, vous utilisez un ratio de 35913 BTU/m³ et à la page 48 ce ratio est de 35915 BTU/m³. L'écart est faible. Est-ce que 39915 BTU/m³ est un arrondi de 35913 BTU/m³ ? Veuillez élaborer.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-20

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0171, GI-19, Document 2, Pulvérisateur de pré-rinçage à faible débit (0,64g/m).

Demande(s) :

a) Pour ce programme les coûts évités sont de 0,211$/m³ alors que pour les autres usages de base les coûts évités sont de 0,2171$/M³. Est-ce une erreur ? Si oui, veuillez la corriger.

b) Pour ce programme la comparaison est faite avec un pulvérisateur de pré-rinçage à débit conventionnel (1,6gpm). Avez-vous considéré ajouter une comparaison avec aucun prérinçage ? Veuillez élaborer.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-21

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC**., Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0171, GI-19, Document 2, Tableau 5, page 67, ligne Supplément MFR-CI, colonne contribution du participant (sans taxes).

Demande(s) :

a) Vous indiquez à cette ligne et à cette colonne un montant négatif de -3 900$. Est-ce que ce montant est vraiment versé directement au participant ? Veuillez élaborer.

C. LA MISE EN PLACE DE MESURES D'ALLEGEMENT REGLEMENTAIRE AUX FINS D'EVALUER LE CARACTERE RAISONNABLE DES DEPENSES D'EXPLOITATION

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-21

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC**., Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0170, GI-18, Doc.1, page 5, lignes 6-7 :

> *Un calcul serait effectué en utilisant les dépenses d'exploitation, exclusion faite des 6 comptes de frais reportés, afin d'établir un indicateur*

Demande(s) :

a) Veuillez énumérer les comptes de frais reportés et tout autre poste budgétaire qui seraient exclus de l'indicateur paramétrique proposé par Gazifère.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-21

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC**., Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0170, GI-18, Doc.1, pages 5-6 :

> ***Si les dépenses d'exploitation proposées sont supérieures au résultat obtenu par le biais de l'indicateur et que Gazifère est en mesure d'isoler un ou quelques éléments pouvant expliquer un tel dépassement, seuls ces éléments deviendraient un enjeu du dossier tarifaire.*** *Il pourrait s'agir d'un élément général, tel que le taux d'inflation de l'indicateur qui pourrait s'avérer trop faible comparativement à l'inflation générale des coûts de Gazifère, ou un élément plus spécifique, tel que l'ajout de ressources dans une direction. Dans une telle éventualité, Gazifère proposerait que seuls les éléments particuliers soient traités comme un enjeu dans le cadre du dossier tarifaire plutôt que l'ensemble des dépenses d'exploitation. L'examen des dépenses d'exploitation serait en conséquence limité à ces seuls éléments.*
>
> *Dans le cas où les charges d'exploitation croissent à un niveau supérieur au résultat obtenu par l'application de l'indicateur et que Gazifère n'est pas en mesure d'en identifier les causes, l'examen des dépenses d'exploitation se ferait alors de façon globale et détaillée et deviendrait un enjeu du dossier tarifaire.*
>
> *[Souligné en caractère gras par nous]*

Demande(s) :

a) Ne pensez-vous pas que l'inverse devrait également être possible, à savoir de prévoir la possibilité (sur demande de la Régie par exemple) qu'il existe, pour certains postes budgétaires, des croissances inférieures à l'indicateur, et que de tels postes puissent être exclus de la formule globale. Cela nous semblerait d'autant plus nécessaire que l'indicateur proposé par Gazifère ne comporte pas de facteur de productivité qui serait soustrait de l'inflation. Veuillez élaborer.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-21

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC**., Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0170, GI-18, Doc.1, page 6 :

> *[…] dans le cadre d'une telle approche, les détails au soutien des charges d'exploitation seront toujours fournis. Bien que ces détails ne feraient pas l'objet d'un examen détaillé selon les modalités d'allégement proposées, les informations seraient disponibles et utiles afin de pouvoir y référer dans le futur. En effet, Gazifière reconnaît l'importance de colliger de telles informations et de pouvoir en assurer un suivi rigoureux dans le temps.*

Demande(s) :

a) Veuillez confirmer que le moment où ces informations seraient fournies (les détails au soutien des charges d'exploitation) continueront d'être : a) lors du dépôt de la cause tarifaire à la Régie (et que vous ne demandez pas de modification au Guide de dépôt à cet égard) et b) les données réelles lors du dépôt du rapport annuel à la Régie. Veuillez élaborer le cas échéant.

b) Votre proposition d'allégement devrait-elle entraîner selon vous des modifications quant à l'examen du rapport annuel ? Veuillez élaborer.

c) Veuillez confirmer que, selon votre proposition, rien n'empêche la Régie, de sa propre initiative ou à la demande d'un intervenant, de procéder à un examen plus détaillé d'un poste budgétaire malgré qu'il n'aura pas été identifié préalablement par Gazifère comme appelant à un tel examen plus détaillé. Veuillez élaborer le cas échéant.

D. LA PROLONGATION DE LA DUREE DES PROGRAMMES COMMERCIAUX APPROUVES A TITRE DE PROJETS PILOTES POUR UNE PERIODE ADDITIONNELLE D'UN AN

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-21

Référence(s) :

i) **GAZIFÈRE INC**., Dossier R-4003-2017, Phase 2, Pièce B-0170, GI-18, Doc.1, page 13.

Demande(s) :

a) Veuillez déposer votre état d'avancement le plus récent disponible (selon les données dont vous disposez et en demeurant dans le cadre fixé par la Régie au présent dossier) quant à chacun des trois programmes commerciaux de Gazifère ici visés, à savoir son programme commercial dédié aux immeubles multilogements, son programme commercial destiné au secteur résidentiel et celui destiné au secteur commercial. Si vous disposez de ces données, veuillez fournir dans chaque cas notamment le nombre de participants, les coûts des aides et les coûts de gestion des programmes et les volumes visés, en spécifiant la date de ces informations.

_____